

À LA UNE

DE VOTRE PARC NATUREL HABITÉ



NUMÉRO 11, 2019



Crédit photo : «Notre ami Bruno» par France B. (novembre 2018)

LE MOT DU MAIRE



« On dit souvent que seul on va plus vite, mais qu'ensemble on va plus loin ! Cette petite phrase m'apparaît éloquente de vérité. »

JOÉ DESLAURIERS, MAIRE

 [JoéDeslauriers.maire](https://www.facebook.com/JoéDeslauriers.maire)

 [@joe_deslauriers](https://twitter.com/joe_deslauriers)

La grande tournée du maire amorcée au début de l'été s'avère un exercice qui va bien au-delà de mes espérances. J'observe du dynamisme et de la bonne volonté, des centaines d'heures consacrées à l'atteinte d'objectifs communs et aussi du plaisir ressenti par des bénévoles heureux du travail accompli !

Travailler ensemble à réaliser un projet, unir nos forces pour améliorer nos conditions de vie, brasser les idées pour trouver le meilleur moyen d'innover sont autant d'options qu'il faut encourager si nous voulons préserver cette belle énergie. Encore une fois, notre marque de commerce *Saint-Donat, Parc Naturel Habité* prend tout son sens par l'engagement de centaines de citoyens. Je vous invite à adhérer à ces organisations surtout si vous utilisez leurs services. L'achat d'une carte de membre ou un don, si minime soit-il, est un signe d'encouragement significatif et permet souvent de concrétiser des projets.

Comme vous le savez, j'ai décidé de m'impliquer activement dans certains organismes régionaux et nationaux. Si les rencontres nécessitent du temps et des déplacements, je suis enrichi des échanges avec des collègues de tous les coins du Québec. Je constate aussi que Saint-Donat jouit d'une notoriété dont je suis particulièrement fier.

En tant que délégué de l'Union des municipalités du Québec, j'ai participé au Sommet 2019 des Villes amies des enfants à Cologne en Allemagne. En compagnie de maires et mairesses provenant de toutes les régions du monde, j'ai eu le privilège de signer le manifeste visant à mettre en œuvre des politiques et des ressources qui permettront à tous les enfants de s'épanouir en sécurité et en santé. C'est un objectif ambitieux qui sera atteint seulement si nous travaillons tous ensemble.

La Municipalité est également représentée par des gestionnaires ou membres du conseil sur des comités et des associations qui traitent de dossiers locaux, régionaux ou nationaux. Les élus ont manifesté le souhait de s'impliquer encore plus activement à ce chapitre. Leur expérience et leur expertise nous permettront certainement de faire rayonner Saint-Donat.

À l'approche du temps des Fêtes, plusieurs organismes vous solliciteront pour aider les personnes plus démunies ou isolées. Si vous le pouvez, je vous encourage à donner généreusement !


Joé Deslauriers, maire

CONSEIL EN BREF

VOICI QUELQUES POINTS DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 11 NOVEMBRE :

- Le chemin privé prochainement aménagé par les promoteurs du projet Refuge Éco-Nature situé sur le chemin du Lac-Provost-Nord, portera le nom « chemin des Montagnais » ;
- Suite à des discussions constructives avec différents intervenants touchés par la coupe de bois prévue cet hiver dans le secteur de la rivière Saint-Michel et considérant les mesures d'harmonisation mises en place pour assurer la pérennité des sentiers récréotouristiques, le conseil appuie favorablement le projet soumis par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ;
- Le contrat d'exploitation de l'écocentre de Saint-Donat avec la firme Services Sanitaires MAJ Inc. sera prolongé jusqu'au 31 décembre 2020. Durant ce temps, la Municipalité procèdera à l'analyse détaillée de la gestion du site ;
- L'adhésion au regroupement des *Destinations plein air de Lanaudière* est confirmée pour 3 ans. Ce programme mis en place par Tourisme Lanaudière procure une notoriété enviable à l'ensemble des produits et entreprises touristiques de Saint-Donat. De plus, les sommes investies à l'intérieur des promotions hivernales et estivales sont bonifiées ;
- La Municipalité continuera de participer aux Journées de la persévérance scolaire. Il s'agit d'un enjeu important pour le développement de la région et des moyens seront mis en place pour en assurer la concrétisation ;
- L'Association des propriétaires du lac Sylvère obtiendra une aide financière afin de bonifier les équipements du chalet communautaire du secteur ;
- Afin d'obtenir de meilleurs prix, le Conseil recommande de participer au regroupement de plusieurs municipalités membres de l'UMQ pour effectuer l'achat d'abat-poussière pour 2020 ;
- Le club de motoneige Saint-Donat recevra un soutien financier pour assurer la pérennité du réseau des sentiers ;
- Un avis de motion a été émis stipulant que le Conseil déposera bientôt un projet de règlement encadrant la location à court terme sur le territoire. La population sera consultée à cet effet ;
- Une résolution d'appui de la déclaration des maires de Villes amies des enfants a été adoptée. Cette déclaration a été signée par l'ensemble des maires présents au Sommet 2019 des Villes amies des enfants, organisé par l'UNICEF et la Ville de Cologne, en Allemagne, du 15 au 18 octobre 2019.

Pour visionner les dernières séances : saint-donat.ca section Publications/Séances du conseil
La prochaine séance ordinaire aura lieu le lundi 9 décembre 2019.



LOUIS DUBOIS,
CONSEILLER
DISTRICT 1



LUC DRAPEAU,
CONSEILLER
DISTRICT 2



STÉPHANIE DIONNE,
CONSEILLÈRE
DISTRICT 3



LYNE LAVOÏE,
CONSEILLÈRE
DISTRICT 4



MARIE-JOSÉE DUPUIS,
CONSEILLÈRE
DISTRICT 5



GILBERT CARDINAL,
CONSEILLER
DISTRICT 6

SAINT-DONAT EN ACTION



Les organismes ayant participé à la vente de breuvages lors de la programmation d'*Un été tout en culture* à la Place de l'Église, ont reçu leur part de la somme amassée. Merci à tous pour votre implication !



Joé Deslauriers avec les mairesses et maires Isabelle Perreault (Saint-Alphonse-Rodriguez), Martin Bordeleau (Saint-Côme), François Quenneville (Chertsey) et Isabelle Parent (Notre-Dame-de-la-Merci, absente de la photo) discutent du dossier quad et motoneige.



La mairesse de la ville de Cologne, hôte du Sommet 2019 des Villes amies des enfants, est entourée de jeunes provenant de toutes les régions du monde.



Le maire de Saint-Donat et des collègues du Québec signent le manifeste qui vise à permettre aux enfants de vivre en santé et en sécurité et ce, quel que soit le pays où ils vivent.



Depuis juin, plusieurs travaux ont été exécutés pour aménager des sentiers de vélo de montagne, tout près de l'école. La plupart d'entre eux seront accessibles l'hiver pour le Fatbike. Un bel ajout à l'offre d'activités de plein air de Saint-Donat !



La soirée costumée de danse en patin tenue le samedi 26 octobre dernier a rassemblé près de 100 participants. Parents et enfants sont venus patiner dans une ambiance halloweenesque !

SAINT-DONAT EN ACTION



À l'invitation du premier ministre, François Legault, le maire Joé Deslauriers a assisté à la signature du pacte fiscal qui bonifie les sources de financement des municipalités du Québec.



Lors du souper de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie, le maire a discuté avec Pierre Fitzgibbon, député de Terrebonne et ministre de l'Économie et de l'innovation, de projets à venir pour Saint-Donat.



L'école secondaire Sacré-Coeur ouvrait ses portes le 7 novembre dernier afin de présenter aux futurs élèves l'équipe école et le programme régional plein air nature-études.



Le maire et Nathalie Labelle, présidente de Liaison enfance Noël, royaume de Ruby ont participé à une entrevue avec TVCL (Télévision communautaire des Laurentides) au sujet de la Fête de Noël.



Belle rencontre réunissant près de 30 nouveaux citoyens de Saint-Donat à qui le maire a présenté ce que notre Municipalité offre comme services, activités et événements.



Lors de la journée du Souvenir, le conseil municipal a remis la clé de la ville à André Gaudet pour son implication exceptionnelle à la préservation du site du Libérateur Harry à la Montagne Noire.

LA GRANDE TOURNÉE DU MAIRE

La grande tournée du maire auprès des organismes bénévoles se poursuit. Les échanges sont particulièrement stimulants et démontrent le dynamisme des personnes impliquées dans des causes qui leur tiennent à cœur. Merci aux membres du conseil qui participent aux rencontres et contribuent à enrichir les dialogues.



Les résidents du lac Bœuf étaient nombreux à la rencontre. La discussion a majoritairement porté sur leurs préoccupations environnementales.



Des idées intéressantes ont émané de la rencontre avec les bénévoles de **Re-Vert-Cible**, pour qui la protection environnementale est en tête de liste.



Les bénévoles de **Liaisons Enfance, Noël Royaume de Ruby** travaillent depuis plusieurs semaines à organiser le défilé qui aura lieu le 14 décembre.



Les administrateurs de l'**Association des propriétaires du lac Sylvère** ont plusieurs projets visant à bonifier l'offre d'activités et d'équipements de leur secteur.



En compagnie de Stéphanie Dionne et des administrateurs de l'**Association du lac Beauchamp St-Donat**, il fut question de l'avancement des projets inscrits au protocole d'entente avec l'APELA.



Les bénévoles de la **Petite Mission** accomplissent un travail impressionnant pour maintenir le comptoir alimentaire qui vient en aide aux familles de Saint-Donat et Notre-Dame-de-la-Merci.

LA GRANDE TOURNÉE DU MAIRE



Ils veillent à préserver le site de l'écrasement d'un avion militaire à la Montagne Noire en 1943. **Les Gardiens du Liberator Harry** travaillent sans relâche pour faire connaître l'histoire de ce tragique accident.



Les sujets étaient nombreux lors de la rencontre avec le conseil d'administration de l'**ARLO (Association des résidents du lac Ouareau)**. La collaboration de tous a permis des échanges constructifs.



La Fondation André-Issa est principalement connue pour son tournoi de washer et la journée des Petits entrepreneurs. L'organisme permet à des enfants démunis de participer à des activités récréatives et culturelles.



Ils sont curieux et croient en la capacité d'apprendre tout au long de la vie. Les responsables de l'**UTA (Université du troisième âge)** ont à cœur de proposer des conférences et ateliers qui rejoignent les intérêts des participants.



L'Orchestre de Saint-Donat poursuit sa mission d'initier et de former des musiciens de tous les âges. Merci au conseiller municipal Louis Dubois de son implication au sein de l'organisme.



Les Femmes Actives organisent des soupers plusieurs fois par année afin de favoriser les échanges entre les participantes. Elles redistribuent les bénéfices découlant de leurs activités auprès des personnes démunies.

TAXES MUNICIPALES

AIDEZ-NOUS À UTILISER MOINS DE PAPIER

Nous vous invitons à vous inscrire au compte de taxes en ligne pour 2020.

Ainsi, vous recevrez un courriel vous avisant lorsque votre compte sera disponible pour consultation sur la plate-forme «Voilà!». Un courriel vous sera acheminé quelques jours avant chaque échéance de paiement, en guise de rappel.

PROCÉDURE POUR ACCÉDER À VOTRE COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Tout d'abord, ayez votre dernier compte de taxes en mains. Vous aurez besoin de votre numéro de compte et du montant du 1^{er} versement pour créer votre compte d'utilisateur.

Suivez ensuite les étapes énumérées à droite.

LE SERVICE DES FINANCES PEUT VOUS AIDER

Si vous éprouvez des difficultés à vous inscrire, communiquez avec le Service des finances de la Municipalité durant les heures d'ouverture (du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30).

- Par téléphone au 819 424-2383, poste 228
- Par courriel à taxes@saint-donat.ca

NOTEZ QUE
«VOILÀ!» PERMET
UNIQUEMENT LA
CONSULTATION DE VOTRE
COMPTE DE TAXES.
CEUX-CI SONT PAYABLES DANS
TOUTES LES INSTITUTIONS
FINANCIÈRES CANADIENNES
ET AU COMPTOIR DE
PERCEPTION, À L'HÔTEL
DE VILLE.

- 1 Rendez-vous sur le site Internet de la Municipalité, (saint-donat.ca), puis cliquez sur l'icône «Voilà!».



- 2 Remplissez les champs demandés pour créer votre compte d'utilisateur. (Sous le bandeau de photos)

- 3 Choisissez l'onglet «Compte de taxes» et ajoutez votre propriété.



- 4 Ajoutez votre compte de taxes, en inscrivant l'adresse ou le numéro de matricule.

INFO PRATIQUE



QUELQUES RAPPELS AVEC L'ARRIVÉE DE LA NEIGE

- Durant la période hivernale (du 1^{er} novembre au 15 avril) il est interdit de stationner en bordure de rue entre 23 h et 7 h.
- Votre collaboration est essentielle pour assurer la qualité du déneigement. Afin de ne pas ralentir les opérations et pour éviter que les bacs à déchets et de recyclage ne soient chavirés ou abîmés, il est obligatoire de les placer dans votre entrée, en bordure de la rue.
- Pour éviter que les équipements et végétaux de votre propriété soient endommagés, installez des protections hivernales. Signalez aussi tout ce qui doit être protégé à proximité de l'emprise du chemin, en plaçant des balises d'une hauteur suffisante pour être visibles durant toute la saison. En règle générale, les balises doivent être placées à au moins 1 mètre de la rue ou à l'intérieur de vos bornes.

Petite statistique :

Saint-Donat reçoit en moyenne 276 centimètres de neige par année.

L'an dernier, les précipitations ont atteint un record avec 420 centimètres (13 pieds) !



EN PRÉPARATION POUR LES FÊTES

À l'approche de cette période de l'année, plusieurs installeront les décorations de Noël. Le Service d'incendie et de sécurité civile vous rappelle ces conseils de sécurité, utiles lors de vos préparatifs.

- Un sapin artificiel est plus sécuritaire, car il risque moins de prendre feu ;
- Si vous préférez un arbre naturel, choisissez un arbre fraîchement coupé, dont les aiguilles ne se détachent pas facilement. Coupez de nouveau le tronc (en biseau) dès votre arrivée à la maison. La nouvelle coupe aidera votre arbre à mieux absorber l'humidité ;
- Placez le sapin dans un récipient d'eau bien rempli et arrosez-le tous les jours. Saviez-vous qu'allumer les lumières dans un sapin trop sec risque de causer un incendie ?
- Installez le sapin à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinth, chaufferette, foyer, etc.) et placez-le loin des endroits passants et des sorties ;
- Assurez-vous que les fils de vos jeux de lumière ne soient pas effilochés, secs ou fendillés ;
- Respectez les indications quant aux lumières destinées à l'extérieur et celles destinées à l'intérieur ;
- Évitez que les rallonges électriques soient en contact avec une source de chaleur ;
- Limitez le nombre d'appareils branchés sur une même prise de courant ;
- Ne laissez jamais de chandelles allumées sans surveillance ;
- Soyez prudent en décorant le manteau de la cheminée et évitez d'y suspendre des matières inflammables (tissus synthétiques, sapinages, guirlandes de papier, etc.).

LE CENTRE CIVIQUE PAUL-MATHIEU



C'est le temps de profiter de notre aréna ! Situé au 485, rue Desrochers, le Centre civique Paul-Mathieu permet à différents regroupements comme le hockey mineur, le curling, le Club de patinage artistique et quelques ligues de hockey, de pratiquer leur sport préféré. Nos deux écoles et le Centre de la petite enfance fréquentent aussi l'endroit.

Tout le monde peut profiter des périodes de hockey et de patin libres qui sont offertes gratuitement. Pour le hockey, elles sont délimitées par groupes d'âge, afin que chacun s'amuse à son rythme.

Consultez l'horaire hebdomadaire sur le site Internet de la Municipalité (saint-donat.ca) ou sur notre page Facebook (@loisirsaindonat). Un feuillet est disponible à la bibliothèque, au bureau d'information touristique, à l'hôtel de ville et à l'aréna.

Il est également possible de louer la patinoire de l'aréna. Un rabais de 45 % du prix régulier est offert pour la période du temps des Fêtes (21 décembre au 5 janvier).

Informez-vous au 819 424-2383, poste 239 ou à sec-loisirs@saint-donat.ca.

TOUTOU EN PUBLIC



En balade sur la rue comme en sentiers, il est important de garder son compagnon canin en laisse pour le bien-être de tous. Notre toutou peut être l'animal le plus doux du monde, cela n'empêche pas que d'autres personnes puissent en avoir peur.

Nous vous rappelons que selon le règlement municipal, le gardien doit avoir le contrôle de son animal en tout temps. Le règlement stipule que «Sauf lorsque le chien se trouve dans les limites de l'unité d'occupation de son gardien ou ses dépendances, un chien doit être conduit par son gardien au moyen d'une laisse dont la longueur ne peut excéder 2 mètres...».

Il est de mise de ramasser les excréments de son chien, autant en sentiers que sur le trottoir. Ayez toujours des sacs prévus à cet effet lors de vos sorties. Aussi, soyez sympathiques et ne disposez pas de ces «cadeaux» ailleurs que dans une poubelle !

Nous vous remercions de votre collaboration !

Pour consulter le règlement : saint-donat.ca, onglet Publications, Animaux

LES ACTIVITÉS À VENIR

SAMEDI 30 NOVEMBRE
Tournoi de panache, organisé par
l'Association Orign'Arc
À la brasserie le Montagnard
Info et inscription : 819 424-3321

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE
Assemblée générale annuelle du
Club Paradis du quad Ouareau
À 10 h, à l'Étoile du Nord
sbourgoin@outlook.com

MARDI 3 DÉCEMBRE
Bingo du Club FADOQ St-Donat
Au 351, rue Lambert
Info : fadoqstdonat@gmail.com

JEUDI 5 DÉCEMBRE
Conférence de l'UTA : Cinq opéras
qui ont changé le monde
À 13 h, à la salle Jules-St-Georges
Infos et inscriptions :
uta.stdonat@gmail.com

LUNDI 9 DÉCEMBRE
Séance ordinaire du conseil
Municipal
À 19 h 30, à la salle Jules-St-Georges

MARDI 10 DÉCEMBRE
Dîner-rencontre avec la Bouée de
l'Amitié
À l'Étoile du Nord
Info : 819 424-7450

MERCREDI 11 DÉCEMBRE
Souper des Femmes Actives
Au Manoir de la Rivière Dufresne
Réservation : 819 424-5077

SAMEDI 14 DÉCEMBRE
Fête de Noël
Plusieurs activités gratuites.
Détails à l'endos du bulletin.

SAMEDI 21 DÉCEMBRE
Concert de l'Orchestre
symphonique des jeunes de
Montréal
À 16 h, à l'église
Entrée libre - contribution volontaire

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE
Remise des paniers de Noël
À 10 h, au sous-sol de l'église
Inscription : 819 424-2383, poste 239

Surveillez l'horaire des activités libres à l'aréna, c'est gratuit !
www.saint-donat.ca (aréna)

Les Chevaliers
de Colomb ont besoin de
vos dons pour préparer les
paniers de Noël !
Surveillez les boîtes installées
dans différents commerces
de Saint-Donat pour y
déposer vos denrées non
périssables. N'oubliez pas :
donnez ce que vous
aimeriez recevoir !

La Fête de Noël

Samedi
14 décembre 2019

Bibliothèque

(510, rue Desrochers)

10 h Spectacle
«Joieux et
Nowel en fête»

11 h Bricolage
de Noël

Place de l'Église

(475, rue Principale)

12 h à 16 h

Photo et cadeau,
avec le père Noël,
offerts par la
Municipalité

Au coeur du village

Dès 19 h

Défilé de Noël, par
Noël, Royaume de Ruby

Suivi d'un feu
d'artifice, au parc
Désormeaux

Gratuit !

Information :

819 424-2383, poste 243

evenements@saint-donat.ca

